

COMMUNE DE GANCOURT SAINT ETIENNE
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 10 JUILLET 2015.

L'An deux mille quinze, le dix JUILLET à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. FOUQUET Michel – Maire -

Etaient présents : MM. FOUQUET, ROUZE, DUVAL, MOIGNARD, KRZOS, MMES, VANDENBROUCKE, BLANCHARD, M. BANCE

Absents excusés : - Madame PLANCHON et Messieurs HENRY et LAIR

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc KRZOS

Le compte rendu de la dernière réunion est lu et adopté.

20150718 : INTEGRATION DE LA TRANCHE DE RENFORCEMENT LE BAS DE GANCOURT – DECISION MODIFICATIVE N°1 -
--

Monsieur Le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains comptes du Budget de l'exercice 2015 étant insuffisants, il propose d'effectuer les virements de crédits ci-après :

D23	238	Avances versées/comm.immo.corporelles	1 388.94 €
D041	21538	Réseaux d'électrification	8 333.62 €
D023	023	Virement à la section d'investissement	1 388.94 €
D011	61522	Entretien de bâtiments	- 1 388.94 €
R041	238	Avances versées/comm.immo.corporelles	1 388.94 €
R041	132	Subvention d'équipement non transférable	6 944.68 €
R021	021	Virement de la section de fonctionnement	1 388.94 e

Le Conseil Municipal approuve les virements de crédits ci-dessus.

DEVIS 2 FENETRES + 1 PORTE, SALLE COMMUNALE

Monsieur Le Maire présente le devis de l'entreprise LERENOVE de GOURNAY-EN-BRAY.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal chargent M. Le Maire de demander un devis à l'entreprise SD POSE de Saint-Germer-de-Fly.

20150717 : DEVIS RENFORCEMENT DE VOIRIE – DEMANDE DE SUBVENTIONS -

Monsieur Le Maire présente le devis de l'Entreprise EBTP de Blargies-sur-Bresle, pour les travaux de renforcement de voirie sur la rue de l'église, sur la route de Villers-Vermont et sur la route du Clos Pagnon.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent ce devis pour un montant HT de 44 478.00 € (53 373.60 € TTC).

Monsieur Le Maire sera chargé de demander une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR et une subvention auprès du Département 76.